

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## BOFIP-RHO-18-0871 du 16/11/2018

Arrêté du 14 novembre 2018

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM DE  
LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE

**Bureau RH-1B**

### RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la direction régionale des Finances publiques de la Martinique.

Date d'application : 01/12/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES  
BUREAU RH-1B

**ARRÊTÉ**

chargeant un administrateur des finances publiques de l'intérim  
de la direction régionale des finances publiques de la Martinique

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des  
finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction  
générale des finances publiques ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

M. Hervé MILLE, administrateur des finances publiques, adjoint à la direction régionale des finances publiques de  
la Martinique, est chargé de l'intérim de la direction régionale des finances publiques de la martinique, en  
remplacement de Mme Guylaine ASSOULINE.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 14 novembre 2018

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART



BOFiP  
Direction générale des Finances publiques  
Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756